

RENFORCER LA DÉCENTRALISATION

Les propositions de la Fédération des Villes Moyennes

Les villes moyennes et leurs communautés représentent ¼ de la population française et plus de 35% de la population urbaine. A ce titre, elles doivent être entendues dans le débat national engagé sur l'acte III de la décentralisation. La Fédération des Villes Moyennes apporte ici sa contribution en formulant des propositions pour renforcer la décentralisation.

Maintenir une présence de l'Etat au plus près des territoires

- Préserver la présence territoriale de l'Etat dans ses compétences régaliennes (éducation, santé, sécurité, justice...).
- Chercher ensemble les moyens de concilier l'adaptation de la présence de l'Etat dans les territoires et le maintien d'un haut niveau de service public pour tous.
- Mettre en place un Haut conseil des territoires, instance de dialogue et de pouvoir, dans lequel la FVM sera représentée.

Clarifier les relations entre les différents niveaux de collectivités

- Réaffirmer le principe de libre administration des collectivités territoriales (non tutelle d'une collectivité sur une autre).
- Clarifier l'exercice des compétences, supprimer les doublons.
- Instaurer des Conférences territoriales des exécutifs locaux réunissant région, départements, EPCI, communes, dans lesquelles les villes moyennes et leurs communautés siègeront de droit. Ces instances co-construiront le schéma régional d'intervention publique. (Elles seront associées à l'élaboration des programmes opérationnels des programmes européens, que les fonds soient régionalisés ou non).
- Tenir compte de la réalité territoriale pour développer la mutualisation entre communes et communautés. Inciter et non contraindre en permettant l'expérimentation.

Renforcer la démocratie locale

- Conserver les intercommunalités comme des regroupements de communes qui tirent leur légitimité de leurs « racines » communales et non des supra-communalités, qui pourraient préfigurer la fin des communes.
- Assurer un système de juste représentativité des villes-centre dans la désignation des conseillers communautaires, sans jamais dépasser la majorité.
- Achever la carte intercommunale dans la concertation en revoyant, là où c'est nécessaire, les périmètres des communautés, en simplifiant et facilitant les regroupements à l'échelle des bassins de vie.

S'engager pour restaurer l'équilibre des finances publiques

- Limiter la production normative et renforcer les pouvoirs de la CCEN (donner un pouvoir décisionnel aux avis de la CCEN sur les projets de normes, avec avis conforme et publicité au JO). La FVM demande à siéger dans la CCEN.
- Renforcer la péréquation au profit des territoires les plus pauvres au sein des territoires contributeurs.
- Réformer la fiscalité locale et redonner une consistance au principe d'autonomie fiscale au bloc communal.
- Garantir aux collectivités une stabilité des concours financiers de l'Etat.

Association présidée par Christian Pierret, ancien ministre, maire de Saint-Dié-des-Vosges, la Fédération des Villes Moyennes (FVM) regroupe les maires des villes centre dont la population est comprise entre 20 000 et 100 000 habitants ainsi que les présidents des intercommunalités à fiscalité propre qui intègrent une ville moyenne.

La FVM identifie et étudie les spécificités des villes moyennes et de leurs agglomérations. Pôles d'équilibre entre les métropoles régionales et les territoires ruraux, les villes moyennes et leurs intercommunalités sont des lieux de convergence des énergies urbaines et rurales, où la qualité de vie constitue un facteur fort d'attractivité.

Paritaire dans ses instances de décision, la FVM compte aujourd'hui près de 200 adhérents.